



Comment aborder 2020 ?

Au plan international, l'agressivité dans les relations bilatérales entre les blocs USA, CHINE, Russie a remplacé la relation multilatérale patiemment élaborée sur les ruines de la dernière guerre. La poudrière que représente la situation du Moyen Orient, à notre porte, se nourrit entre la Syrie, Lybie, Irak, bien aidés par les jeux troubles de la Russie, Turquie, USA...

Au plan national, il devient également difficile de s'exprimer, et chacun se doit de clamer sa « légitimité ». Dans la logique d'affrontement, la démocratie est perdante, au plan international ET au plan national.

Comment recoudre les sociétés ?

Jean Viard explique dès 1994 que la société d'archipel va se généraliser et que l'Europe a un rôle déterminant à jouer : comme au siècle des Lumières, elle peut définir des pistes que les autres habiteront de leurs propres dynamiques. Ces pistes, L'Union Européenne en ouvre régulièrement mais elles nous sont présentées souvent comme dérisoires, insuffisantes, mal ciblées voire même inappropriées alors qu'elles manifestent un leadership (pas seulement intellectuel) que nous devons porter fièrement. Juste 2 exemples très différents :

- RGPD : cet acronyme cache la règle européenne qui a ouvert une nouvelle ère dans la protection de vos données personnelles. Les Etats Unis planchent maintenant aussi sur leur RGPD au niveau fédéral et en réalité de nombreuses sociétés américaines et plusieurs Etats (Californie, New York) respectent déjà volontairement certaines obligations du RGPD. Les démocrates viennent de déposer des projets émulsants la CNIL et le RGDP, sans espoir de succès actuellement compte tenu des enjeux politiques aux USA mais soyez certains que cela sera concret très prochainement.
- L'adhésion des Pays de l'Est à l'UE: pas besoin de sondage pour constater amèrement que les derniers entrants profitent abusivement des fonds de l'UE et que l'on aurait fait de belles économies en les faisant patienter et prouver leur adhésion à nos valeurs ! Oui mais. J'ai suffisamment le souvenir des armements de l'URSS pointés vers l'Europe et les dépenses militaires soutenues (en France 5,44 % du PIB en 1960, 3,5 % en 1969, 1,9 % en 2018) pour saluer la dislocation de l'URSS et notre précipitation à conforter cette évolution par la main tendue par l'UE. Inutile de rappeler ce que représente actuellement la contribution de la France au budget de l'UE : 1% de son PIB dont elle reçoit la majorité en retour, essentiellement pour la politique agricole commune. Au total, la contribution nette de la France représente 4,6 milliards en 2017, inférieure à 0,3% du PIB.

Etre réaliste n'empêche pas de rester critique, de chercher à mieux connaître et de poursuivre les améliorations. Soyons fiers des valeurs et réalisations portées par l'Union Européenne, et de sa devise « UNIS DANS LA DIVERSITE ». Tout comme les jeunes générations nous montrent la voie d'une meilleure connaissance grâce à ERASMUS, nous vous souhaitons, avec nos meilleurs Vœux de Bonne Année 2020, de rester jeunes et avoir un regard curieux et ouvert.

Débats sur la nouvelle administration de l'Union

Alors l'investiture de la Commission européenne, la nouvelle administration de l'Union Européenne franchissait la dernière étape de son installation. Avant que les grands dossiers n'occupent toute l'actualité, nous avons demandé à deux experts des questions européennes quel était leur regard sur ses institutions renouvelées et sur les enjeux et défis auxquels elles allaient être confrontées.

Le 21 novembre, l'antenne de Saint Quentin-en-Yvelines recevait M. Patrick FAUCHEUR, conseiller au Secrétariat Général des Affaires Européennes, qui a d'abord commenté le résultat des élections au Parlement, avant d'analyser les responsabilités et les missions des commissaires. Il a en particulier insisté sur le contour du portefeuille du commissaire français, Thierry Breton, qui venait d'être auditionné par les eurodéputés.



Quelques jours plus tard, l'antenne de Saint Germain-en-Laye/ Marly le Roi accueillait Patrick MARTIN-GENIER, enseignant à Sciences Po et à l'INALCO, et administrateur de l'association Jean MONNET. Après que Clive HOLL, administrateur du MEY eut rappelé le rôle et l'interaction des différentes institutions de l'Union, M. MARTIN-



GENIA analysa pour nous le contenu et l'ambition des six volets du programme de la nouvelle Commission.

Lors de l'une et l'autre de ces interventions, les questions du public allaient bien au-delà des thèmes traités par les conférenciers, témoignant de leur intérêt pour le projet européen et leurs attentes vis à vis de l'administration de l'Union

Europe – Russie, enjeux géopolitiques et environnementaux

Le 19 octobre pour l'un de ses petits-déjeuners, l'antenne du Chesnay / Rocquencourt recevait M. Sergueï VITIORETS, citoyen russe, francophone et francophile, vivant près d'Irkoutsk près du lac Baïkal.

M. VITIORETS a d'abord présenté cette région de la Sibérie orientale, mal connue des occidentaux, et décrit son écosystème conditionné par le lac Baïkal, la plus grande réserve d'eau douce du monde. Il a ensuite abordé son contexte géopolitique caractérisé par son exposition particulière à l'influence de la Chine, en dépit de la barrière de la Mongolie.

Puis se plaçant de son point de vue de citoyen russe, il a élargi son propos pour expliquer pourquoi, du fait de l'histoire récente de son pays, le président Poutine continuait de bénéficier d'un large soutien de son opinion publique, contredisant en cela notre opinion occidentale assurément trop manichéenne à ce sujet.

Le débat sur l'Europe

Les premiers pas de la commission von der LEYDEN

Le 1^{er} décembre 2019, après avoir enfin reçu l'investiture du Parlement, Ursula von der LEYEN s'est donnée 100 jours pour avancer concrètement sur des promesses considérées avec scepticisme par certains parlementaires.

Commission de la " Nouvelle chance " qui va contribuer à la relance du projet communautaire par opposition à la " Dernière chance " de la commission JUNCKER alors confrontée à une crise profonde de l'Union. Mme von der LEYEN préfère parler de commission " géopolitique " pour insister sur la nécessité pour l'Union de s'affirmer dans la compétition mondiale, d'y jouer un rôle moteur et de rompre avec une attitude par trop autocentrée du passé.

Des défis institutionnels

Avant de dérouler son programme, la nouvelle présidente doit d'abord affronter quelques crispations institutionnelles :

- sa Commission sur laquelle où il lui faut installer consolider son autorité. Elle n'a pas eu totalement la main sur la nomination de ses commissaires. Deux vice-présidents exécutifs, M. Timmermans et Mme Vestager, qui avaient été pressentis pour son poste, lui ont été imposés et la désignation de beaucoup d'autres commissaires a résulté d'arbitrages politiques nationaux auxquels elle n'a pas eu accès.



Le collège des commissaires et leur administrations sont organisés en équipes de projet calquées sur les grandes priorités de son programme, avec d'inévitables déséquilibres de compétences ou conflits de responsabilité qu'elle devra arbitrer.

La vocation "géopolitique" de l'institution. Est incarnée par un "Groupe de Coordination Externe".

- **un parlement rétif** avec lequel Ursula von der LEYEN ne pourra bénéficier de la même clarté et qualité de relation que son prédécesseur, Jean-Claude JUNCKER, qui fonctionnait avec les eurodéputés dans un esprit de régime parlementaire.

Les parlementaires n'ont pas oublié les circonstances de sa désignation en juillet et ne lui avaient alors accordé qu'une courte majorité. Elle va se heurter à l'instabilité chronique d'un parlement soumis à la confrontation imprévisible de quatre groupes antagonistes, avec pour conséquence la nécessité pour chaque texte de rechercher un compromis très aléatoire et de trouver une nouvelle majorité.

Par ailleurs les nouveaux élus de ce parlement très renouvelé, entendent bien s'imposer dans le fonctionnement de l'union et affirmer leur rôle dans le processus législatif. Ils seront donc très attentifs à la concrétisation des évolutions institutionnelles sur lesquelles elle s'est engagée à ce sujet.

- **un Conseil Européen morcelé :**

Mme von der LEYEN ne peut pas réellement s'appuyer sur le fragile consensus politique qui a présidé à sa désignation à la présidence de la commission.

Reflétant les différents niveaux d'adhésion des pays membres au projet communautaire, cette réunion des chefs d'Etat ou de Gouvernements est très hétérogène. A des personnalités fortement motivées par le développement de l'Union et de ses pouvoirs, s'opposent des eurosceptiques, voire nationalistes, soucieux au contraire d'en limiter les capacités, l'activisme des premiers se heurtant à l'immobilisme des autres.

Du fait de ces divergences, toute synthèse ou réorientation stratégique est difficile à obtenir, au risque de conduire parfois à des inerties très préjudiciables. C'est le cas en particulier sur les questions budgétaires, lorsqu'il s'agit de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires.

Une Union plus ambitieuse

En juin 2019, alors que le nouveau parlement s'apprêtait à siéger et avant la formation de la nouvelle commission, le Conseil Européen adoptait un "Programme stratégique européen" plaçant l'accent sur la nécessité de relancer le projet communautaire, d'affirmer les valeurs de l'Europe et de défendre ses intérêts dans le Monde.

Au lendemain de sa désignation par le Conseil, ces orientations s'imposaient donc à Ursula von der LEYEN

qui s'en est fortement inspirées pour élaborer le projet de sa future commission, "Mon programme pour l'Europe". Elle les a déclinées en six grandes priorités : un pacte vert pour l'Europe, l'adaptation à l'ère du numérique, l'économie au service des personnes, la promotion de la démocratie européenne, la protection du mode de vie européen, une Europe plus forte dans le monde.

Présentant son programme devant le parlement, elle a dû composer avec les quatre groupes dominant cette assemblée et prendre en compte leurs demandes parfois contradictoires.

Pour obtenir leur investiture, elle a été contrainte d'infléchir son projet, de le "verdir" et de prendre des engagements plus précis. Ainsi pour répondre aux exigences des verts et des socio-démocrates, elle s'est engagée à proposer dans les 100 jours un "pacte vert" pour l'Europe, avant de présenter ensuite une législation sur le numérique et l'intelligence artificielle, ainsi qu'un cadre légal pour un salaire minimum européen et diverses autres mesures à caractère social.

Un pacte vert pour l'Europe

Ursula von der LEYEN a donc tenu parole puisque seulement 10 jours après le vote d'investiture, le 11 décembre elle se présentait de nouveau devant les parlementaires pour détailler les dispositions de son "pacte vert" pour l'Europe

C'est un programme de transition écologique ambitieux visant à rendre l'économie européenne durable et à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, faisant ainsi de l'Europe le premier continent climatiquement neutre. Sa réalisation aura des répercussions économiques considérables constituant ainsi un véritable relais de croissance pour l'Europe.

La mise en œuvre opérationnelle de ce pacte vert a été confié à Frans Timmermans, vice-président exécutif. S'agissant d'un projet transversal, il assurera la coordination du travail des cinq commissaires en charge des domaines directement impactés (transports, énergie, santé, environnement, agriculture).



Une "feuille de route" expose les différentes actions à entreprendre ainsi que les financements nécessaires et la façon de les mobiliser.

Une "Législation européenne sur le climat" sera proposée dès mars prochain inscrivant en droit cette ambition politique.

Un plan d'action débutera à l'été 2020 destiné à durcir et renforcer l'engagement européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Les budgets annoncés, qui reposeront en partie sur des financements privés, sont jugés par certains vertigineux ou irréalistes, en particulier par les états les plus en retard dans leur transition énergétique. Mme von der LEYEN leur oppose le coût, selon elle de l'inaction. Elle

s'engage aussi sur un plan de "transition juste", un dispositif de solidarité au bénéfice de ces pays les "moins verts" afin qu'ils ne soient pas laissés en chemin.

La réussite de ce "Pacte vert" n'est pas acquise. C'est un projet complexe qui impacte de nombreux domaines les plus variés. Ses soutiens sont donc à ce jour mitigés, mais il devrait assurément rencontrer l'adhésion des opinions publiques.

Pour Ursula von der LEYEN, ce "Pacte vert" est la priorité de sa commission et elle accorde à son succès une valeur symbolique. Elle n'a pas oublié ses difficultés pour parler avec le Conseil et avec le Parlement qui ont présidé à son élection. Et il lui reste à convaincre quelques Etats membres toujours réticents et elle peine encore à satisfaire les députés écologistes.

L'autorité européenne du travail

Alors que l'attention était focalisée sur la mise en place de la nouvelle administration de l'Union, l'installation, le 16 octobre, de l'Autorité Européenne du Travail est passée relativement inaperçue. C'est la dernière étape d'un long processus réglementaire destiné à mieux encadrer la mobilité des travailleurs au sein de l'Union.



Dans le prolongement de la directive sur les travailleurs détachés, elle est destinée à assurer une application juste, simple et efficace de la législation européenne à ce

sujet et à renforcer la lutte contre le "dumping social" et les fraudes et les abus du travail non déclaré.

Cette autorité a une triple vocation : faciliter l'accès aux informations et aux services relatifs aux opportunités d'emploi concernées, encourager les coopérations entre états sur les questions transfrontalières et proposer des services de médiation en cas de différends.

Sans surprise, son installation a réactivé les oppositions traditionnelles en matière sociale entre les "libéraux" et "sociaux", et les tensions entre le bloc de l'Ouest et celui de l'Est.

Le transport, sujet très sensible à cet égard, n'est pas pour l'instant mentionné dans ce dispositif. Il devrait y être intégré lorsque le compromis sur le volet social de la réforme du transport routier élaboré en décembre par le trilogue aura été formellement validé par le Conseil et le Parlement.

Libre expression

Trois perceptions de la démocratie européenne

Pour qui s'intéresse au fonctionnement des institutions européennes, la récente séquence des auditions des futurs commissaires et de l'investiture de la nouvelle commission s'inscrit dans une procédure démocratique exceptionnelle de contrôle parlementaire de l'exécutif dont on aimerait bien que s'inspirent nos constitutions nationales.

Lors de ces auditions, la plupart des eurodéputés ont loyalement usé des pouvoirs qui leur étaient ainsi offerts. En revanche, au-delà des confrontations politiques inhérentes à la démocratie, d'autres en ont profité pour des opérations de base politique ou de règlements de compte entre groupes.

De nouveaux élus, en particulier quelques français, semblaient oublier qu'ils avaient changé d'hémicycle et indépendamment des questions éthiques sur lesquelles ils devaient se prononcer, transposaient au niveau européen leurs querelles partisans nationales.



Certains commentateurs s'intéressant autant à cette écume des débats qu'à leur fond, il n'est pas surprenant que beaucoup de citoyens n'aient pas eu l'impression d'assister à un bel exercice de démocratie et n'aient retenu dans ces joutes parlementaires européennes qu'une reproduction des jeux politiques et des vaines rivalités auxquels ils sont accoutumés et qu'ils déplorent au niveau national.

En 2020, le Mouvement Européen des Yvelines poursuit sa mission d'information sur l'Union Européenne et propose de vous rencontrer lors des manifestations organisées par ses antennes du Chesnay-Rocquencourt, Versailles, St Germain-en-Laye/ Marly-le-Roi, St Quentin-en-Yvelines, Montigny-le-Bretonneux, ...

Nos prochains rendez-vous

28 janvier 2020 "L'Europe pour et par les jeunes"

- 15 à 17 h : à la rencontre des *Jeunes Européens* : actions de JE en Ile de France et dans les Yvelines, les pôles Taurillon, le militantisme et liens avec les autres acteurs sur le territoire.

- 17 à 19 h : débat avec le public autour de l'engagement des jeunes pour le projet européen , ce que l'Europe peut leur apporter et sur la façon dont ils peuvent s'impliquer dans la construction européenne



A l'Auditorium de la bibliothèque de l'Université de Saint Quentin, 45 boulevard Vauban , 78280 Guyancourt

29 février 2020 Assemblée Générale 2019 du Mouvement Européen des Yvelines

à la Maison Jean Monnet ,

7 chemin du Vieux Pressoir, 78490 Bazoches sur Guyonne

13h30 à 14H : café d'accueil - 14h00 à 15h30 : assemblée Générale

15h30 : présentation de l'œuvre de Jean Monnet par Philippe Le Guen

Visite du musée et la maison Jean Monnet.

Ce sera une occasion de retrouver ce personnage emblématique et sa résidence de 1945 jusqu'à sa mort en 1979. Une invitation sera envoyée à tous les adhérents avec , au préalable, un ordre du jour détaillé.



Voyages : les 2 voyages organisés au printemps prochain, en 2 voyages en Allemagne (Berlin + Saxe) et Ukraine / Moldavie, sont déjà quasiment pleins, ce qui montre bien que votre appétit et votre curiosité sont intacts.

D'autres événements et conférences sont en cours d'élaboration qui vous seront communiqués comme d'habitude par nos emails et blog du mouvement européen des Yvelines. Vérifiez bien que vous êtes inscrits.

MOUVEMENT EUROPEEN DES YVELINES

Le Mouvement Européen des Yvelines est une section du Mouvement Européen France (lui-même branche du Mouvement Européen International) qui a pour vocation de promouvoir l'idéal européen, d'animer le débat citoyen à son sujet et de formuler des propositions pour consolider l'Union Européenne.

Depuis 1979, Le Mouvement Européen des Yvelines décline cette mission au niveau local par des actions d'information sur les grands dossiers européens et l'organisation de colloques, conférences ou dîners-débats dans ses différentes antennes créées dans les grandes villes du département, à ce jour Versailles, La Celle saint Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Saint Germain-en-Laye, Saint Quentin-en-Yvelines.

Pour en savoir plus sur le Mouvement Européen des Yvelines et ses activités, participer à l'une d'entre elles ou éventuellement le rejoindre, vous pouvez :

nous contacter à : mouvementeuropéen78@gmail.com

ou visiter notre site : www.mouvement-européen-yvelines.org